

SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV BDET ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2004

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2004**

- 1-**En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 13 avril 2004, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la SICAV-BDET pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2004.
Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.
- 2-**Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.
Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers, un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
- 3-**Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.
- 4-**Les états financiers ci-joints arrêtés au 30 septembre 2004 font apparaître un total du bilan de D : 993.075 un actif net de D : 984.643 et un bénéfice de la période de D : 10.838.
Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles qu'énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPCVM.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

- 5-**Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers trimestriels de la SICAV-BDET arrêtés au 30 septembre 2004, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 octobre 2004

Le Commissaire aux Comptes

**BILAN ARRETE AU 30 septembre 2004
(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

ACTIF	Note	30/09/2004	30/09/2003	31/12/2003
Portefeuille-titres	4	671 638	664 366	632 791
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		401 657	359 101	337 983
Obligations et valeurs assimilées		224 132	269 483	258 644
Autres valeurs			-	-
Titres OPCVM		45 849	35 782	36 164
Placements monétaires et disponibilités		304 630	319 973	359 253
Placements monétaires	6	297 060	309 647	-
Disponibilités		7 570	10 326	359 253
Créances d'exploitation		16 459	15 923	11 980
Autres actifs		348	-	348
TOTAL ACTIF		993 075	1 000 262	1 004 372
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	3 650	5 354	8 169
Autres créditeurs divers	9	4 782	4 782	4 782
TOTAL PASSIF		8 432	10 136	12 951
ACTIF NET				
Capital	12	955 007	952 162	950 294
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		1	11	11
Sommes distribuables de l'exercice		29 635	37 953	41 116
ACTIF NET		984 643	990 126	991 421
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		993 075	1 000 262	1 004 372

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/07 au 30-sept-04	Du 01/01 au 30-sept-04	Du 01/07 au 30-sept-03	Du 01/01 au 30-sept-03	Année 2003
Revenus du portefeuille-titres	5	12 805	30 732	7 882	37 764	41 836
Dividendes		9 351	19 644	3 151	24 519	24 519
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 454	11 088	4 731	13 245	17 317
Revenus des placements monétaires	7	2 800	7 266	2 545	9 388	11 331
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		15 605	37 998	10 427	47 152	53 167
Charges de gestion des placements	10	(2 744)	(8 322)	(2 740)	(8 150)	(10 965)
REVENU NET DES PLACEMENTS		12 861	29 676	7 687	39 002	42 202
Autres charges	11	-	-	(8)	(895)	(895)
Autres Produits		-	189	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 861	29 865	7 679	38 107	41 307
Régularisation du résultat d'exploitation		(122)	(230)	(5)	(154)	(191)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		12 739	29 635	7 674	37 953	41 116
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		122	230	5	154	191
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		8 901	42 012	16 622	32 562	53 462
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		(10 721)	(32 299)	(7 075)	(7 230)	(29 563)
Frais de négociation		(203)	(378)	(11)	(27)	(66)
RESULTAT DE LA PERIODE		10 838	39 200	17 215	63 412	65 140

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/07 au 30/09/04	Du 01/01 au 30/09/04	Du 01/07 au 30/09/03	Du 01/01 au 30/09/03	Année 2003
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	10 838	39 200	17 215	63 412	65 140
Résultat d'exploitation	12 861	29 865	7 679	38 107	41 307
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	8 901	42 012	16 622	32 562	53 462
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(10 721)	(32 299)	(7 075)	(7 230)	(29 563)
Frais de négociation de titres	(203)	(378)	(11)	(27)	(66)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(41 128)	-	(41 392)	(41 392)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(4 579)	(4 850)	(145)	(12 192)	(12 625)
Souscriptions					
- Capital	57 457	157 775	17 088	1 066 422	1 147 857
- Régularisation des sommes non distribuables	795	2 184	212	25 141	26 670
- Régularisation des sommes distribuables	1 729	4 481	671	58 923	62 441
Rachats					
- Capital	(61 986)	(161 927)	(17 088)	(1 069 891)	(1 151 326)
- Régularisation des sommes non distribuables	(723)	(2 654)	(351)	(33 526)	(35 451)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 851)	(4 709)	(677)	(59 261)	(62 816)
VARIATION DE L'ACTIF NET	6 259	(6 778)	17 070	9 828	11 123
ACTIF NET					
En début de période	978 384	991 421	973 056	980 298	980 298
En fin de période	984 643	984 643	990 126	990 126	991 421
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	22 668	22 659	22 659	22 743	22 743
En fin de période	22 560	22 560	22 659	22 659	22 659
VALEUR LIQUIDATIVE	43,645	43,645	43,697	43,697	43,754
TAUX DE RENDEMENT	1,12%	3,90%	1,75%	5,62%	5,75%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2004

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV BDET est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 Août 1994 à l'initiative de la Banque de Développement Economique de Tunisie « BDET » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 30 juin 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV BDET bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéficiaires annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2004, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2004 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement et qui concerne la fraction des obligations échéant à moins d'un an, constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2004 à D : 671.638 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2004	% Actif net	% du capital de l'émetteur
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		548 929	401 657	40,79%	
Actions, valeurs assimilées & droit rattachés admis à la cote		548 929	401 657	40,79%	
<u>Actions</u>					
BNA	500	10 572	4 504	0,46%	9,74
BTEI	1 198	24 350	25 398	2,58%	19,4
SOTETEL	1 128	51 804	44 171	4,49%	45,721
SOTUVER	400	3 761	5 128	0,52%	7,953
STB	11 960	155 056	74 343	7,55%	7,18
UBCI	768	24 979	15 514	1,58%	23,9
SPDIT	452	7 836	10 922	1,11%	21,952
BIAT	300	6 953	5 549	0,56%	18,1
SFBT	1 842	115 014	75 749	7,69%	46,706
SOTUMAG	900	12 835	11 529	1,17%	11,1
<u>Droits</u>					
droits d'attribution société (c)			0	0,00%	
droits préférentiels de souscription (d)			0	0,00%	

droits préférentiels de souscription (e)			0	0,00%	
SOTRAPIL	2 500	43 144	35 995	3,66%	13,493
BT	375	21 835	22 894	2,33%	51
STEQ	2 610	27 542	22 610	2,30%	4,98
SOMOCER	343	4 953	6 176	0,63%	8,3
SIPHAT	500	5 229	7 392	0,75%	
MONOPRIX	750	22 905	22 742	2,31%	5,933
ATB	520	6 344	7 277	0,74%	2,4
EL MAZRAA	350	3 817	3 764	0,38%	19
Titres OPCVM		46 361	45 849	4,66%	
SICAV L'EPARGNANT	449	46 361	45 849	4,66%	102,235
Obligations de sociétés et valeurs assimilées		220 000	224 132	22,76%	
Obligations de sociétés		220 000	224 132	22,76%	
SAMARA 98	500	10 000	10 108	1,03%	
SPRIC 98 C	1 000	20 000	20 493	2,08%	
EL MOURADI 2002 A	900	90 000	90 473	9,19%	
CENTRALE LAITIERE DE BEJA "VAGA"	1 000	100 000	103 058	10,47%	
TOTAL		815 290	671 638	68,21%	

NOTE 5 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 12.805 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2004, contre D : 7.882, pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	3ème Trimestre 2004	3ème Trimestre 2003
Dividendes		
des actions et valeurs assimilées admises à la cote	9 351	3 151
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
Revenus des obligations		
- intérêts	3 454	4 731
TOTAL	12 805	7 882

NOTE 6 : PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2004 à D : 297.060 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Placements employés en bons de trésor (TMM-0,5)	297 000	297 060	30,17%
TOTAL	297 000	297 060	30,17%

NOTE 7 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2004 à D : 2.800 , contre D : 2.545 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2003, et se détaille comme suit :

	3ème Trimestre 2004	3ème Trimestre 2003
Intérêts des placements employés en bons du trésor	2 800	2 545
TOTAL	2 800	2 545

NOTE 8 : OPERATEURS CREDITEURS

Le compte "Opérateurs créditeurs" accuse au 30 septembre 2004 un solde de D: 3.650 , contre D: 5.354 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille comme suit:

	30 septembre	
	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Gestionnaire	822	2 535
Dépositaire	2 828	2 819
<u>Total</u>	<u>3 650</u>	<u>5 354</u>

NOTE 9 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2004 à D : 4.782 contre le même montant au 30 septembre 2003, et se détaille comme suit :

	30 septembre	
	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	4 782	4 782
<u>Total</u>	<u>4 782</u>	<u>4 782</u>

NOTE 10 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le compte "Charges de gestion des placements" s'élève pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2004 à D : 2.744 contre D : 2.740 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	3ème Trimestre	
	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Rémunération du gestionnaire	2 493	2 491
Rémunération du dépositaire	251	249
<u>Total</u>	<u>2 744</u>	<u>2 740</u>

NOTE 11 : AUTRES CHARGES

Ce poste accuse un solde nul pour la période allant du 01/07 au 30/09/2004 contre D : 8 pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	3ème Trimestre	
	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Redevance CMF	-	8
<u>Total</u>	<u>-</u>	<u>8</u>

NOTE 12 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2004, se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31-12-2003</u>	
Montant	950 294
Nombre de titres	22 659
Nombre d'actionnaires	20
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	157 775
Nombre de titres émis	3 762
Nombre d'actionnaires nouveaux	4
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(161 927)
Nombre de titres rachetés	(3 861)
Nombre d'actionnaires sortants	(4)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	42 012
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	(32 299)
Frais de négociation	(378)
Régularisation des sommes non distribuables	(470)
<u>Capital au 30-09-2004</u>	
Montant	955 007
Nombre de titres	22 560
Nombre d'actionnaires	20